

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Présenté par
Serge Dion, CRIA

Protecteur des citoyennes et des citoyens handicapés et
Directeur des ressources humaines de la Ville de Rouyn-Noranda

Mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PHILOSOPHIE DE LA VILLE EN MATIÈRE DE SERVICES AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS

HANDICAPÉS 4

UNE OBLIGATION LÉGALE 4

LA VILLE DE ROUYN-NORANDA, UNE VILLE, UNE MRC 4

UNE PARTICIPATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION 5

BILAN 2020..... 5

Adaptation de domicile.....5

➡ Bâtiments municipaux6

➡ Signalisation et stationnement6

➡ Loisirs, culture et tourisme7

➡ Soutien aux organismes communautaires et aux familles8

➡ Communication.....8

➡ Sécurité en milieu résidentiel8

➡ Accessibilité des bâtiments et des voies publiques pour piétons8

➡ Habitation 10

➡ Transport..... 11

PLAN D'ACTION 2021 11

➡ Sécurité en milieu résidentiel 12

➡ Administration municipale..... 12

➡ Loisirs, culture et tourisme 12

➡ Soutien aux organismes communautaires et aux familles 13

➡ Signalisation et stationnement 14

➡ Communication..... 14

➡ Transport..... 15

➡ Accessibilité des bâtiments et des voies publiques pour piétons 15

LES SEPT ACTIONS EN CONTINU EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE 16

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021

INTRODUCTION

La Ville de Rouyn-Noranda, ci-après nommée la Ville, produit, dans un même rapport, un bilan annuel de ses réalisations de l'année précédente ainsi qu'un plan d'action de l'année en cours, en début d'année, et cela, à la satisfaction de l'Office des personnes handicapées du Québec. Le rapport est adopté annuellement par le conseil municipal. Jusqu'à maintenant, l'orientation retenue par la Ville de Rouyn-Noranda est que le plan d'action s'ajuste annuellement. Ce rapport est disponible sur le site internet de la Ville et, sur demande, il peut être transmis par courriel.

Depuis plusieurs années, de nombreux projets exigent des investissements importants afin de répondre à la mission municipale. La Ville se fait ainsi un devoir que soient priorisés des projets qui touchent directement l'accessibilité des personnes handicapées, et ce, malgré les contraintes budgétaires.

La Ville recherche des projets qui ont des impacts significatifs; les actions sont donc ciblées pour des projets concrets qui, dans certains cas, bénéficient à toutes les citoyennes et à tous les citoyens, dans une société qui désire être inclusive.

Par ailleurs, la sensibilité des gestionnaires de la Ville à diminuer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées est un atout majeur dans la poursuite des objectifs de la Loi. Les plans d'action des années passées ont permis de mettre en place de nombreuses actions qui sont maintenues d'année en année.

Enfin, la Ville tient à remercier sincèrement tout son personnel qui, dans le cadre de son travail, pose des gestes pour améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens handicapés.

PHILOSOPHIE DE LA VILLE EN MATIÈRE DE SERVICES AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS HANDICAPÉS

La Ville couvre un immense territoire qui, dans un contexte de ressources financières limitées, l'oblige à faire des choix à l'égard des équipements ou des services qui peuvent être offerts dans le cadre d'un plan d'action visant à améliorer l'accessibilité, dans son sens large, aux personnes handicapées.

La Ville se soucie des besoins particuliers des personnes handicapées. Les équipes de travail, tant lors de la planification que de l'exécution de projets, le font avec un grand souci d'accessibilité, mais il faut noter qu'ils le font non seulement pour les personnes handicapées, mais également pour les personnes en perte d'autonomie, ce qui est une réalité de plus en plus importante.

UNE OBLIGATION LÉGALE

L'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale stipule que toutes les municipalités de 15 000 habitants et plus doivent produire, adopter et rendre public un plan d'action pour réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Ce document répond à cette exigence légale.

LA VILLE DE ROUYN-NORANDA, UNE VILLE, UNE MRC

- Une population de 43 182¹ habitants.
- Une superficie de 6 484 kilomètres carrés.
- La Ville, c'est plus de 500 employés réguliers ou à temps partiel au service de la population.
- Un service de transport adapté ainsi qu'un service de transport collectif sont présents.
- Un conseil municipal, composé de 14 élus, qui ont des rencontres de travail de façon hebdomadaire.
- Plusieurs comités, composés d'élus, de citoyennes et de citoyens et d'employées et d'employés municipaux, sont actifs.

¹ Population des municipalités du Québec, décret de 2021 | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021

Les directions de la Ville sont :

- Direction générale;
- Loisirs, culture et vie communautaire;
- Trésorerie et services administratifs;
- Aménagement du territoire et urbanisme;
- Travaux publics et services techniques;
- Aéroport;
- Ressources humaines;
- Greffe et contentieux;
- Communications, technologies de l'information et services de proximité;
- Sécurité incendie et sécurité civile.

UNE PARTICIPATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction de la Ville de Rouyn-Noranda participe activement aux travaux de planification des projets d'investissement, à savoir si ceux-ci, tant au Plan directeur triennal immobilier (PDI) qu'au budget annuel d'opération, incluent des options d'accessibilité universelle.

BILAN 2020

Nous vous présentons le bilan 2020 des actions réalisées en lien avec les obligations de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Les actions posées ont pour objectif de diminuer les obstacles qui nuisent à l'intégration des personnes handicapées.

Formation

Il n'y a eu aucune action en lien avec le volet formation au cours de l'année 2020.

Adaptation de domicile

La Ville de Rouyn-Noranda participe au Programme d'adaptation de domicile, en partenariat avec la Société d'habitation du Québec. Ce programme a pour objectifs de permettre à la personne handicapée d'entrer et de sortir de son domicile, d'accéder aux pièces essentielles de celui-ci et de réaliser ses activités de la vie quotidienne, et ce, de façon sécuritaire.

En date du 31 décembre 2020, il y avait neuf demandes sur la liste d'attente (inscrites mais sans prise en charge). Trois demandes ont été complétées en 2020 et une demande a été annulée après la prise en charge.

Le traitement d'une demande débute à partir d'une prise en charge par un ergothérapeute.

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021

↻ Bâtiments municipaux

La Ville n'a réalisé aucun aménagement en lien avec l'accessibilité des bâtiments municipaux au cours de l'année 2020.

↻ Signalisation et stationnement

Au cours de l'année 2020, la Ville a procédé à un dénombrement des espaces de stationnement pour les personnes handicapées sur le territoire. Deux espaces ont été ajoutés au centre-ville, soit sur la rue du Terminus Ouest et sur la rue Gamble Ouest. Un total de 1530 espaces de stationnement payants est disponible. Le ratio de 2,68 % des espaces de stationnement réservés pour les personnes handicapées respecte ce que propose l'Office des personnes handicapées sur son site internet, qui fait référence à un ratio d'au moins 2 % comme étant adéquat.

Les vérifications soutenues des espaces de stationnement pour personnes handicapées par les préposées et les préposés au contrôle du stationnement public visent à permettre que ces espaces soient utilisés exclusivement par les personnes handicapées. La pandémie ayant forcé la fermeture des commerces pendant plusieurs semaines, cela explique partiellement la diminution du nombre de constats émis.

Le tableau ci-dessous dénombre les constats émis par les préposées et les préposés au contrôle du stationnement public en lien avec le stationnement non autorisé dans les espaces réservés aux personnes handicapées

Nombre de constats émis		
2020	2019	2018
217	318	304

En 2020, le montant pour un constat d'infraction émis selon la réglementation municipale était de 46 \$ et, si émis en vertu Code de la sécurité routière, il était de 315 \$. En 2020, aucun constat n'a été émis par des policiers en vertu du Code de la sécurité routière, comparativement à 9 en 2019 et à 19 en 2018.

➤ Loisirs, culture et tourisme

Loisirs

À chaque année, le Service de l'animation en loisir et espaces verts accueille des personnes handicapées à l'intérieur de son programme aquatique, car il possède les équipements adaptés. Des rencontres avec des représentants d'organismes ont été tenues, afin de prendre connaissance des diverses demandes et des besoins en lien avec l'accessibilité des enfants handicapés à des camps de jour.

De plus, le programme Animation-Jeunesse accueille annuellement des enfants présentant divers troubles du comportement et voit à ce que le nombre d'enfants par groupe soit réduit, permettant ainsi aux animateurs d'offrir un encadrement de qualité. Lors de l'intégration d'un enfant vivant avec un handicap plus important, une collaboration est alors établie avec un intervenant du milieu scolaire ou du réseau de la santé, afin que l'encadrement soit adapté à cet enfant. L'animateur reçoit du soutien pour s'assurer d'une intégration réussie. En 2020, ce sont 8 enfants handicapés qui ont fait partie du programme Animation-Jeunesse (14 en 2019). Les règles mises en place en lien avec la pandémie ont obligé la Ville à diminuer le nombre de participants au programme.

Il faut aussi noter que lors de l'acquisition et de l'installation de mobilier dans les parcs, les devis d'appels d'offres incluent des spécifications pour que celui-ci soit accessible aux personnes handicapées.

En 2020, la Ville a versé une subvention d'un montant de 20 000 \$ à un camp de jour dont la clientèle est composée d'enfants vivant avec un trouble du spectre de l'autisme, reconnaissant ainsi la raison d'être de ce camp et sa fragilité financière. Il s'agit de la même somme qu'en 2019. De plus, en 2020, la Ville a versé une subvention de 10 000 \$ à un camp de jour composé d'enfants avec une déficience intellectuelle ou physique, afin de favoriser une offre d'activités sensorielles et motrices.

Culture

Il est prévu d'effectuer des améliorations, selon les disponibilités budgétaires, et de prioriser les actions en considérant l'achalandage ainsi que les obstacles présents.

Un projet est à l'étude pour construire une nouvelle salle de spectacles qui devra permettre un accès plus convivial aux sièges et aux espaces disponibles pour les personnes handicapées. La participation des instances gouvernementales sera essentielle pour cette construction.

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021

État de situation

Le projet n'a pas progressé en 2020.

➤ **Soutien aux organismes communautaires et aux familles**

La Ville soutient financièrement le Téléthon de la ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec. Cet organisme offre différents services qui permettent à des personnes handicapées de participer à la vie en société.

➤ **Communication**

La Semaine nationale des personnes handicapées, qui se déroule au mois de juin, a fait l'objet d'une publication sur la page Facebook de la Ville, à laquelle plusieurs centaines de citoyennes et de citoyens sont abonnés.

➤ **Sécurité en milieu résidentiel**

À la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile, un répertoire des personnes vulnérables est tenu à jour, grâce à un système public accessible par les organismes et les particuliers, ce qui nous permet d'agir prioritairement auprès de cette clientèle advenant une intervention en sécurité incendie et sécurité civile.

➤ **Accessibilité des bâtiments et des voies publiques pour piétons**

Obstacles

Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants sont difficilement accessibles aux citoyennes et citoyens handicapés et la Ville de Rouyn-Noranda en est bien consciente.

Projet 1

La Ville analysera les besoins d'ajout d'espaces de stationnement réservés, avec horodateur, pour les véhicules des personnes handicapées. Il est prévu d'ajouter deux stationnements réservés pour l'utilisation exclusive des personnes handicapées ayant la vignette affichée dans leur véhicule.

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021

État de situation

L'analyse a été réalisée et deux espaces de stationnement ont été ajoutés.

Projet 2

Amélioration du déneigement des arrêts d'autobus. Les personnes à mobilité réduite pourront ainsi accéder à la porte de l'autobus avec une plus grande facilité.

État de situation

Un budget a été autorisé pour assurer qu'une équipe effectue le déneigement des arrêts d'autobus. Les arrêts sont désormais plus accessibles.

Projet 3

Depuis 2019, la Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme travaille de concert avec la Société d'habitation du Québec à la mise sur pied d'un programme d'adaptation offert aux propriétaires de petits établissements (commerces, lieux de réunion, etc.), afin de rendre accessibles leurs commerces aux personnes handicapées. Actuellement, ils ne sont admissibles à aucun autre programme.

Ce programme a pour objectif d'encourager les propriétaires à inclure des aménagements pour les personnes handicapées et comprend trois volets : l'accès au bâtiment, la circulation intérieure et l'utilisation des appareils sanitaires.

État de situation :

Les difficultés économiques auxquelles les commerces ont été confrontés n'ont pas favorisé les demandes dans le cadre du programme Petits établissements accessibles (PEA).

À l'automne 2020, la Ville a fait la promotion de ce programme ainsi que d'autres programmes dans le journal Le Filon de Cadillac et sur la page Facebook de la Ville. Une vérification auprès d'autres villes a permis de constater que le programme suscite peu d'intérêt. Le programme répond-il aux besoins des commerçants?

Projet 4

Au cours des prochaines années, la Ville désire se doter d'un centre aquatique. Les installations suivront le principe de l'accessibilité universelle, afin de favoriser la participation des personnes handicapées ou à mobilité réduite à des activités aquatiques.

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021

État de situation

Un projet a été soumis au gouvernement du Québec dans le cadre d'un programme de subvention. Un terrain est ciblé pour construire le bâtiment. La ville espère obtenir une réponse positive à la demande de subvention au cours de l'année 2021.

Projet 5

Un nouveau parc, le parc Granada, sera construit en considérant l'accessibilité universelle et en incluant l'accessibilité aux jeux d'eau.

État de situation

Le projet a été réalisé.

↪ Habitation

Obstacle

Il y a un manque de logements adaptés pour des personnes handicapées ou des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Action

Participation de la Ville à la construction d'un projet de 25 logements pour des personnes avec des problèmes de santé mentale.

État de situation :

La construction d'un immeuble de 25 logements, soit la 2e maison Martin-Bradley, se réalisera à l'été 2021. La Ville s'implique grandement dans ce projet, principalement par la gratuité du terrain, l'installation des services municipaux (aqueduc et égouts), un crédit de taxes de 25 ans et une contribution au paiement des loyers.

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021

➔ Transport

Obstacles

- Possédant un territoire très étendu, il est difficile d'avoir un service de transport adapté qui répond aux besoins de toutes les personnes handicapées.
- La difficulté pour les personnes handicapées de pouvoir stationner leur véhicule dans un stationnement public facilement accessible.

État de situation

Un budget a été autorisé et une équipe assure le déneigement de 25 espaces de stationnements réservés pour les personnes handicapées. La mesure est en place depuis le 1^{er} janvier 2020.

AUTRES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020

Intégration professionnelle

La Ville a accueilli, pour un stage de réadaptation d'une durée de quelques semaines, une personne nouvellement handicapée et possédant une qualification professionnelle. Le stage s'est réalisé dans l'équipe de l'atelier mécanique. La demande était en lien avec un programme du Centre de réadaptation en Déficience intellectuelle (DI) et en Trouble du spectre de l'autisme (TSA) du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

PLAN D'ACTION 2021

Obstacle

Un manque de connaissance en lien avec les enfants ayant des besoins particuliers nuit à leur intégration sociale.

Action

Une activité de formation d'une durée d'une journée sera offerte, à la fin du mois de mai, à environ 10 employés ayant un statut d'étudiant et occupant la fonction de coordonnateur ou de chef d'équipe, dans le cadre du programme Animation-Jeunesse, soit les camps de jour en période estivale. Cette formation est offerte par l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT).

➤ Sécurité en milieu résidentiel

Obstacle

Les personnes handicapées sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

Actions

Poursuivre la diffusion de l'information sur l'inscription volontaire au système d'information concernant les personnes handicapées. Poursuivre la mise en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes handicapées.

➤ Administration municipale

Obstacle

La difficulté pour les personnes handicapées d'intégrer le marché du travail, et plus particulièrement dans un emploi au niveau municipal.

Actions

En fonction des opportunités, offrir un stage à une personne handicapée présentant un bon potentiel d'employabilité et ainsi favoriser son intégration professionnelle.

Favoriser l'éligibilité des personnes handicapées dans le processus d'embauche à la Ville en accordant, à compétences égales, une préférence à une personne handicapée.

Diffuser des offres d'emploi de la Ville auprès d'organismes qui aident à la recherche d'emploi pour des personnes handicapées.

➤ Loisirs, culture et tourisme

Obstacles

Certains parcs et espaces verts ainsi que leurs équipements ne sont pas accessibles. Aussi, les espaces au niveau des sièges réservés pour les personnes handicapées du Théâtre du cuivre pourraient être plus adéquats.

BILAN 2020 ET PLAN D'ACTION 2021

Loisirs

Action

Aménager des jeux certifiés au niveau de l'accessibilité universelle au parc Granada.

Culture

Action

Un projet est à l'étude pour construire une nouvelle salle de spectacles qui devra permettre un accès plus convivial aux sièges et aux espaces disponibles pour les personnes handicapées. La participation des instances gouvernementales sera essentielle pour cette construction.

➔ **Soutien aux organismes communautaires et aux familles**

Obstacles

Les organismes ont souvent peu de ressources.

Actions

La Ville, par le biais du financement de l'organisme Ville et villages en santé, s'assure d'un soutien essentiel offert aux organismes communautaires de son territoire. Ce soutien est offert, tant à l'égard des activités que de l'aide fournie, aux organismes communautaires, afin de démystifier les dédales administratives et gouvernementales.

Par ailleurs, la Ville soutient annuellement le Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec qui permet d'amasser des dons au bénéfice d'organismes qui aident les personnes handicapées. La somme de 3 000 \$ est versée pour assumer une partie des frais de l'événement.

↻ Signalisation et stationnement

Obstacles

Irrespect, par certaines citoyennes et certains citoyens, des accès réservés aux personnes handicapées.

Actions

Poursuivre la sensibilisation et la surveillance associées au contrôle du stationnement public réservé aux personnes handicapées. Demander à la Sûreté du Québec, au cours de l'année 2021, de porter une attention sur l'utilisation des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.

↻ Communication

Obstacles

Le niveau de sensibilisation des citoyennes et des citoyens aux difficultés vécues par leurs concitoyennes et leurs concitoyens handicapés est insuffisant.

Actions

Assurer une diffusion de *La Semaine québécoise des personnes handicapées*, tant à l'intérieur de l'organisation, à la Ville de Rouyn-Noranda, que par le biais de ses médias sociaux.

Bâtiments municipaux

Obstacles

Certains bâtiments municipaux ne répondent pas aux critères de l'accessibilité universelle.

Actions

Lors de la construction du bâtiment municipal du quartier Arntfield, prévue en 2021, les normes en lien avec l'accessibilité universelle seront appliquées.

➤ Transport

Obstacles

- Avec un territoire aussi étendu, il est difficile d'avoir un service de transport adapté qui répond aux besoins de toutes les personnes handicapées.
- La difficulté pour les personnes handicapées de pouvoir stationner leur véhicule dans un stationnement public facilement accessible.

Actions

- Poursuivre, sur une base continue, les analyses actuelles visant à améliorer le service de transport adapté sur le territoire.
- Procéder à une analyse et, si requis, modifier le trottoir en face de la clinique médicale située sur la rue du Terminus, afin de faciliter l'accès de la zone de débarcadère à la porte extérieure.

➤ Accessibilité des bâtiments et des voies publiques pour piétons

Obstacle

Sur le territoire, nous retrouvons plusieurs bâtiments privés dont l'accès nécessite des modifications afin d'être adapté aux personnes à mobilité réduite.

Action

Au cours des prochains mois, une réflexion sera faite par la Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme sur la stratégie qui pourrait être mise en place pour transmettre l'information du programme de la Société d'habitation du Québec, sur l'accessibilité universelle pour les petits bâtiments, à des professionnels. Par exemple, s'adresser à des comptables ou procéder à des envois ciblés à des propriétaires dont les accès nécessiteraient des modifications.

➤ Étude des recommandations de l'Office des personnes handicapées

Le comité sur la qualité des services aura le mandat, au cours de l'année 2021, de prendre connaissance des commentaires de l'Office des personnes handicapées sur le bilan 2020, de procéder à une analyse et de proposer, s'il y a lieu, des actions à mettre en place au cours des prochaines années.

LES SEPT ACTIONS EN CONTINU EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Action 1 : Rendre ou maintenir les voies de circulation dans un bon état. La réfection de plusieurs trottoirs est réalisée chaque année.

Un budget est réservé chaque année à la réfection des trottoirs et une priorisation est effectuée.

Action 2 : S'assurer de la circulation sécuritaire sur les trottoirs.

Des inspections sont effectuées périodiquement afin que les branches d'arbres soient coupées, au besoin.

Action 3 : Favoriser la participation de tous aux activités de loisirs par des services accessibles.

Bon accueil des citoyennes et des citoyens handicapés dans les divers programmes de loisirs.

Action 4 : Rendre les immeubles existants universellement accessibles.

Lors de rénovation des bâtiments municipaux, améliorer ou maintenir l'accessibilité universelle.

Action 5 : S'assurer que les nouveaux bâtiments municipaux soient accessibles et adaptés aux besoins des personnes handicapées.

La Ville a comme projet d'agrandir l'aérogare ainsi que de construire une nouvelle salle de spectacles dans les prochaines années.

Action 6 : Appui du conseil municipal pour des projets d'habitation favorisant une amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées.

La Ville étudie les projets d'habitation et évalue sa capacité à participer financièrement à la réalisation des projets. Lors de la construction de logements sociaux, elle doit s'assurer qu'un certain nombre de logements soient adaptés pour des personnes handicapées.

Action 7 : S'assurer que les réunions des divers comités aient lieu à des endroits accessibles.

La Ville possède plusieurs immeubles répondant aux critères de l'accessibilité universelle.